



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Afrique du Nord

Question écrite n° 25483

Texte de la question

M. Alain Néri rappelle à M. le secrétaire d'État aux anciens combattants la communication n° 21 présentée lors de la session du conseil d'administration de l'ONAC du 28 novembre 2002 qu'il présidait. Cette communication avait pour objet la collecte des témoignages sur la guerre d'Algérie, et, à cette date, il avait été annoncé qu'une politique d'ensemble serait présentée prochainement aux associations. Dix mois après, il lui demande de lui faire savoir où en est ce projet dont la mise en oeuvre est particulièrement attendue, compte tenu du vieillissement de la population concernée.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'État aux anciens combattants tient à confirmer à l'honorable parlementaire que la politique d'ensemble qu'il entend mener envers les anciens combattants de la guerre d'Algérie est un de ses objectifs prioritaires. Celle-ci a commencé à se concrétiser, d'une part, par la pérennisation de la journée d'hommage aux harkis et aux autres membres des forces supplétives, par le décret du 31 mars 2003 : chaque année, le 25 septembre sera organisée à Paris, comme dans chaque département, une cérémonie officielle en leur honneur ; d'autre part, par la fixation de la date d'hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie au 5 décembre, date qui renvoie à l'hommage national, unanime et solennel, qui leur a été rendu, le 5 décembre 2002, lors de l'inauguration par le Président de la République du mémorial national qui leur est dédié. Le programme de collecte des témoignages sur la guerre d'Algérie est actuellement en préparation. Dès qu'il sera finalisé, il sera porté à la connaissance du public.

Données clés

Auteur : [M. Alain Néri](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25483

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 2003, page 7379

Réponse publiée le : 10 novembre 2003, page 8634